



Probleme de surendettement

Par **fallowiou**, le **04/09/2011** à **12:03**

Bonjour,
depuis année 2000 moi et mon épouse nous somme en surendettement le tribunal de nevers nous imposer de donner 110 euros par moi se que nous n'avont pue faire , en 2010 nous avons demander une faillite familiale qui nous a etais refuser comme j'ai perdu mon emploi juste avant de faire la demande , cause déclarer inapte par la médecine du travail car j'ai subit des pontage .
donc je me suis mi auto entrepreneur et j'ai contracter d'autre dette ,donc a se jour j'ai arreter mon activiter je me suis inscrit au pole emploi . a ce jour le montant du surendettement s'élève a 36000,euros et les dette suplémentaire prêts de 4500,euros en plus que doit je faire .